

PROPOSITION DE FORMATION

Session 2014

TITRE
CONSEILLER EN GESTION DE PATRIMOINE
ET ASSURANCES

Renseignements :
Aminatou DIAKITÉ – 01 47 76 58 29 – adiakite@ifpass.fr

SOMMAIRE

PRÉSENTATION.....	4
PROGRAMME PÉDAGOGIQUE.....	6
RYTHME, DURÉE & COÛT DE LA FORMATION	10
PLANNING 2014 / 2015	12
A PROPOS.....	12

CONSEILLER EN GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCES : UN NOUVEL ELAN A VOS COLLABORATEURS

Une formation adaptée à vos besoins

L'IFPASS propose aux salariés de l'assurance ayant un niveau bac + 2, de préparer le Titre de Conseiller en gestion de patrimoine et assurances, dans un contexte d'exigences réglementaires accrues, tant sur le plan du devoir de conseil que des habilitations requises. Le positionnement en niveau II de la spécialité 313 permet de remplir la condition de diplôme pour l'intermédiation en assurance, en opération de banque et l'obtention de la carte de transaction immobilière.

Pourquoi cette formation ?



Le titre de Conseiller en gestion de patrimoine et assurances forme à l'exercice du métier de conseiller auprès d'une clientèle dite "privée" ou "patrimoniale".

Cette formation s'adresse principalement aux salariés :

- de front middle ou back office, dédiés à la clientèle patrimoniale ;
- commerciaux, souhaitant évoluer vers la clientèle patrimoniale.

Objectifs de la formation

Le titre forme à l'exercice d'activités :

- commerciales, de développement, de communication et de négociation ;
- stratégiques et d'expertise en matière de solutions patrimoniales (expertises juridique, fiscale économique et financière).

Déroulement de la formation



- Rythme : la formation de 16 jours se déroule sur 12 à 18 mois, selon les promotions, avec 2 jours de formation consécutifs
- Modalités : formation continue ou VAE

**Un groupe multi-enseignes débute la formation :
18 et 19 septembre 2014.**

Date limite des inscriptions : 25 juillet 2014.

IFPASS

L'expertise de l'IFPASS dans le domaine de la formation adaptée au secteur de l'assurance est reconnue par la profession. L'IFPASS forme plus de 10 000 collaborateurs de l'assurance chaque année. L'IFPASS connaît les enjeux et les attentes du secteur de l'assurance notamment par son site emploi-assurance.com.

www.ifpass.fr

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Il se décompose en 9 modules obligatoires :

1 - Gestion patrimoniale : métiers, marchés et intervenants	2 journées
<u>Les problématiques</u> - prévoyance, épargne, retraite - transmission de patrimoine <u>Les intervenants</u> - les CGP indépendants - les CGP salariés - les associations professionnelles - les notaires - les experts comptables <u>Les marchés</u> - l'immobilier - l'Assurance - la Bourse - le crédit <u>Les composantes du patrimoine</u> - les valeurs immobilières - l'immobilier - l'épargne classique - les contrats d'assurance <u>Les revenus et les charges</u> - de l'activité - du patrimoine <u>Le bilan patrimonial</u> - la découverte - le bilan - le diagnostic et le conseil - les outils	

2- Environnement fiscal du client	2 journées
- les revenus des valeurs mobilières - les revenus fonciers - les revenus professionnels - le calcul de l'impôt sur le revenu - l'ISF - le plafonnement des niches fiscales	

3- Stratégie patrimoniale	2 journées
<u>Les valeurs mobilières</u> - les différentes valeurs - les différentes valeurs - les cours, les marchés - la gestion collective <u>Le fonds en euros et les unités de comptes de l'assurance vie</u> - le fonds en euros - les actifs sous-jacents des unités de comptes - les fonds à formule Les placements bancaires - les prêts - les plans et Compte d'Epargne Logement - les livrets <u>Les différents placements immobiliers</u> - l'immobilier direct - les valeurs immobilières - les dispositifs « défiscalisants » (lois Duflot, Scellier, Périssol, Besson, de Robien, Girardin...) <u>Les outils de défiscalisation</u> : SCPI, FIP-IR, FIP-ISF, FCPI... <u>Les crédits (immobiliers et à la consommation)</u>	

4- Régimes matrimoniaux, succession et libéralités**2 journées**

- le droit des personnes et de la famille
- les régimes matrimoniaux
- le PACS
- les droits du conjoint survivant
- les successions : la dévolution légale, la dévolution par la volonté du défunt (testament, donation, réserve et quotité disponible, rapport et réduction, donation partage)
- la fiscalité des successions

5- Protection sociale et assurance vie**2 journées**La protection sociale en France

- les régimes de prévoyance
- les régimes de retraite

La protection complémentaire

- la prévoyance complémentaire
- l'assurance comme solution au financement de la retraite

L'assurance individuelle

- les règles techniques
- les règles juridiques
- les règles fiscales
- les produits de prévoyance
- les produits d'épargne
- les supports
- la dépendance

Les enveloppes fiscales et produits spécifiques

- le PERP,
- le PEA,
- la loi Madelin

Les assurances collectives

- les articles 39, 83 du CGI
- la prévoyance,
- l'épargne salariale
- la retraite

6- Techniques de négociation en assurances de personnes**2 journées**L'approche

- les techniques de prospection directe
- la recommandation
- les centres d'influence

L'entretien

- les spécificités des assurances de personnes en phase de vente-conseil
- l'accroche
- la présentation de l'entreprise et du conseiller
- la découverte
- l'analyse du bilan
- les argumentaires et le traitement des objections
- la conclusion
- la prise de congé

Cas pratique mettant en évidence les spécificités pendant les différentes phases de la vente.

Les actions de fidélisation

- la communication
- les invitations aux salons, manifestations...

Training**7- Fiscalité du chef d'entreprise – Transmission d'entreprise****2 journées**Le marché de la transmission d'entrepriseLes sociétés civiles et commercialesTransmission d'entreprise :

- la préparation de la transmission
- les instruments juridiques de la transmission

Fiscalité du chef d'entreprise :

- l'imposition des revenus
- l'imposition du capital
- les conséquences fiscales de la transmission

8- Ethique de la gestion de patrimoine et devoir de conseil	1 journée
- La réglementation des activités - Les bases d'éthique et de déontologie intégrées dans la réglementation - Les règles déontologiques mises en place par la Profession - Le devoir de conseil - Le contrôle et les sanctions (ACP) - Le blanchiment - La veille juridique fiscale et réglementaire (outils, Internet, presse spécialisée)	
9- Méthodologie et étude de cas patrimoniale en vue de l'épreuve finale	1 journée
- La réglementation des activités - Les bases d'éthique et de déontologie intégrées dans la réglementation - Les règles déontologiques mises en place par la Profession - Le devoir de conseil - Le contrôle et les sanctions (ACP) - Le blanchiment - La veille juridique fiscale et réglementaire (outils, Internet, presse spécialisée)	

+ 1/2 journée consacrée au jury final

RYTHME DURÉE ET COÛT DE LA FORMATION

RENTREE PREVUE EN SEPTEMBRE 2014

Durée de la formation	12 mois
Rythme	2 jours consécutifs / 1 mois et demi-2 mois soit 16 jours de formation + 1 jour de jury (1/2 journée)
Montant	5 975 €
Financement	Frais de formation pris en charge par les entreprises
Admissibilité	Titulaire Bac+2
Modalité	Formation continue VAE
Lieu	Paris – La Défense
Responsable pédagogique	Mme Sylvie Aubry-Quentin saubry-quentin@ifpass.fr

PLANNING 2014/2015

Module	Date
Module 1 : Gestion patrimoniale : métiers, marchés et intervenants	jeudi 18 et vendredi 19 septembre 2014
Module 2 : Environnement fiscal du client	jeudi 16 et vendredi 17 octobre 2014
Module 3 : Stratégie patrimoniale	jeudi 20 et vendredi 21 novembre 2014
Module 4 : Régimes matrimoniaux, succession et libéralités	jeudi 22 et vendredi 23 janvier 2015
Module 5 : Protection sociale et assurance vie	jeudi 26 et vendredi 27 février 2015 <i>(vacances scolaires)</i>
Module 6 : Techniques de négociation en assurances de personnes	jeudi 26 et vendredi 27 mars 2015
Module 7 : Fiscalité du chef d'entreprise et transmission d'entreprise	jeudi 21 et vendredi 22 mai 2015
Module 8 : Ethique de la gestion de patrimoine et devoir de conseil	jeudi 25 juin 2015
Module 9 : Méthodologie et étude de cas patrimoniale en vue de l'épreuve finale	vendredi 26 juin 2015
Jury final	jeudi 17 et vendredi 18 septembre 2015 ou lundi 21 et mardi 22 septembre 2015

- **Horaires des cours** : 9h00-13h00 / 14h00-17h00 soit 7 heures par jour
- **Durée de la formation** : 12 mois soit 113 heures sur 16,5 jours
- **Montant de la formation** : 5975 euros

A PROPOS...

IFPASS :

Statut et forme juridique : Association loi 1901

Date de création de l'organisme : 1946

Date de création de l'activité formation : 1976

Numéro de déclaration d'existence : 11921663792

Délivré par la préfecture de la Région Ile de France

Numéro de SIRET 784 202 756 00135

Code APE 8559B

Titre CGPA :

Niveau II au RNCP

Inscrit au RNCP par l'arrêté publié au Journal officiel du 09/12/2012

Code NSF 313

Durée : 5 ans

CONTACTS

Aminatou DIAKITÉ – 01 47 76 58 29 – adiakite@ifpass.fr

20 bis Jardin Boieldieu – 92071 LA DEFENSE Cedex 8

A retourner à :

IFPASS, La Défense 8 - 20 bis Jardin Boieldieu - 92071 La Défense Cedex
Aminatou DIAKITE – adiakite@ifpass.fr - ☎ 01 47 76 58 29

Nom : Prénom :

Nom de jeune fille :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Portable :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Diplômes (nature, date et lieu d'obtention) :

.....
.....
.....
.....

Expérience professionnelle :

.....
.....
.....

Société :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Fax :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

E-mail :

Fonctions actuelles :

Date et signature :

Responsable de formation dans l'entreprise :

Nom : Prénom :

Tel : E-mail :

Cachet et signature :

